

2R Fleet Services
Sarl au capital de 200 250 €
47, rue Marcel Dassault
92100 – Boulogne Billancourt

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION
DE LA SARL 2R Fleet Services
EN SOCIETE ANONYME SIMPLIFIEE

Antoine Marcot
Commissaire aux comptes
Compagnie régionale de Rennes

**Rapport du commissaire aux comptes
sur la transformation de la SARL 2R Fleet Services
en société anonyme simplifiée.**

Messieurs les associés,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par la gérance de votre société en date du 19 octobre 2011 et en application de l'article L. 223-43 du Code de commerce, j'ai établi le présent rapport sur la situation de votre société.

J'ai effectué mes travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à analyser la situation de la société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.

La synthèse de mon analyse sur la situation de la société est la suivante.

Au 31 décembre 2010 (12 mois)

• Produits d'exploitation	: 480 000 €
• Bénéfice après impôt	: 39 000 €
• Situation nette	: 126 000 €
• Réserve latente	: 32 000 €
• En cours financier	: 905 000 €

Au 30 septembre 2011 (9 mois)

• Produits d'exploitation	: 482 000 €
• Bénéfice après impôt	: 50 000 €
• Situation nette	: 259 000 €
• Réserve latente	: 36 000 €
• En cours financier	: 938 000 €

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de ma part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Fait à Lorient, le 24 octobre 2011



Antoine Marcot